

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 50 (1942)
Heft: 6

Artikel: Un quartier de Lousonna à la Maladière (Vidy)
Autor: Gilliard, Fred.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-39229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

UN QUARTIER DE LOUSONNA¹ à la Maladière (Vidy)

LE TEMPLE

Le plan

Le plan du temple, du type gallo-romain, dessine exactement un carré, de 13 m. 60 de côté, formé par les murs sur lesquels s'élevait le *portique*. Leur épaisseur varie de 60 à 70 cm. à la partie supérieure. Elle atteint 75 à 80 cm. aux fondations par deux redans ménagés sur la face intérieure de ces murs ².

La *cella*, dont la fondation, carrée également, mesure 7 m. 70 par côté, n'est pas implantée exactement parallèlement aux murs du portique.

¹ Voir R. H. V. mai-juin 1939.

² On remarque (fig. 1) que les murs du portique, au sud-est (coupe AA) et au nord-ouest (coupe CC) ont, par places, et sur une partie de leur hauteur, une épaisseur qui dépasse la largeur de la fondation.

L'entrée du temple, indiquée encore par deux marches d'escalier, était au sud-est (à peu près dans l'axe de la rue est-ouest). Elle était précédée, à la distance de 3 m. 50, d'un autel dont il subsiste la fondation¹.

La construction

Lors de la découverte de ce temple, faite en 1936, toute la surface circonscrite par les murs du portique était recouverte d'une épaisse couche de béton formant une plate-forme régissant à la hauteur de 10 à 15 cm. environ, au-dessus du couronnement de ces murs (recouverts, eux aussi, de béton)². En fait, tout l'espace entre ceux-ci et la fondation de la cella avait été rempli d'un blocage grossier formé de pierraille agglomérée avec un mortier très résistant. C'est avec peine que ce remplissage, dont l'épaisseur variait de 1 m. 15 à 1 m. 50, a été percé, puis démoli, pour dégager les substructions de la cella. On a retrouvé, entre celles-ci et le mur est, les restes d'un autre mur en bonne maçonnerie dont la fondation est au niveau de celle du mur du portique. Mais il n'est parallèle ni avec celui-ci, ni avec la fondation de la cella. On ne s'explique pas sa fonction. Peut-être a-t-il appartenu à une construction qui a précédé celle du temple, au même emplacement.

Les murs du portique s'élèvent à peu près à la même hauteur (2 m. 15) sur tout le pourtour du temple. La maçonnerie, très bien conservée, est faite de petits moellons bruts rangés soigneu-

¹ Voir plan général des fouilles. Les marches d'escalier, dont on a retrouvé les restes, étaient faites en maçonnerie grossière de moellons liée par un mortier maigre mêlé de terre. Cette maçonnerie s'appuyait simplement contre le mur du portique, sans liaison avec celui-ci. Peut-être constituait-elle le noyau de l'escalier dont les marches étaient revêtues de dalles qui ont disparu ? Deux socles carrés, en molasse, flanquaient cet escalier. Ils devaient provenir d'un édifice démoli et avaient été réemployés là.

La fondation de l'autel était formée de dalles de molasse.

Tout cet ensemble, très délabré, n'a pu être conservé.

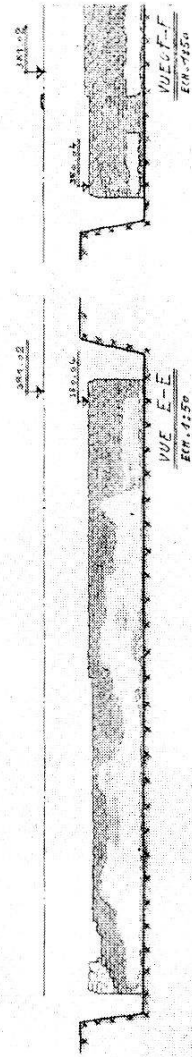
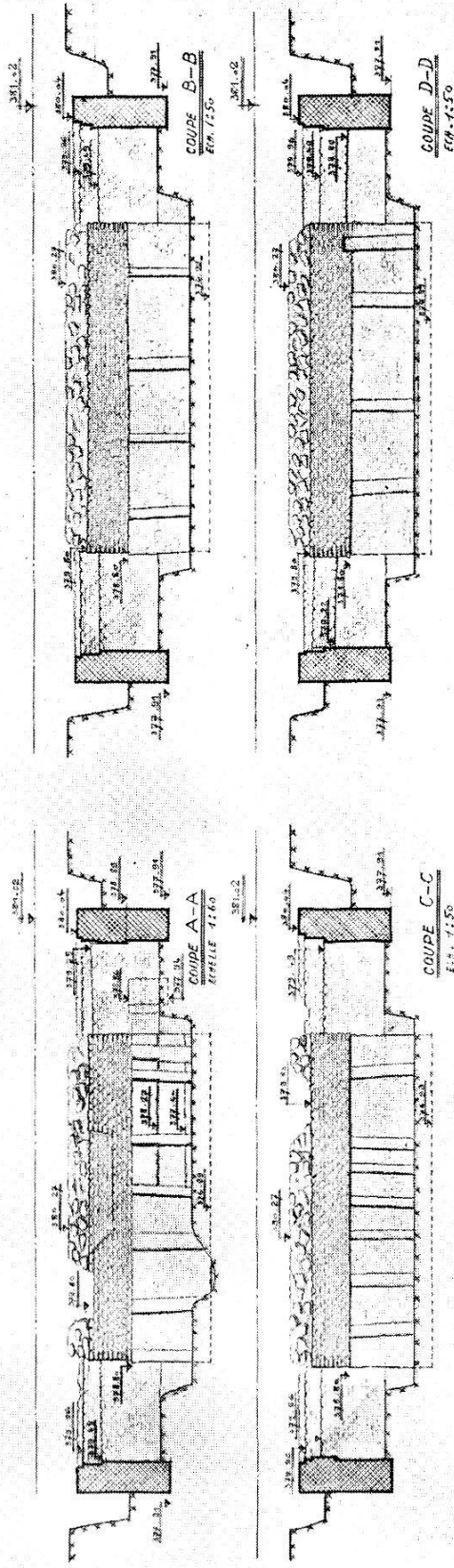
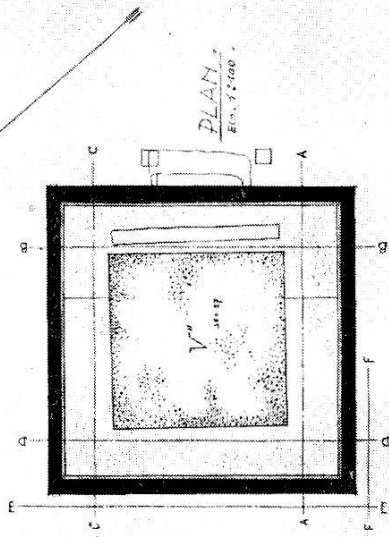
² Cette plateforme s'arrêtait un peu en retrait du parement extérieur des murs du portique, de telle sorte qu'elle était bordée par un petit talus en maçonnerie.

FOUILLES DE VIDY.

DÉTAILS DE LA CASE V^{II}. "TEMPLE"

Echelle 1:400 à 1:50
LAUSANNE : 1937.

(10)



BUREAU GILBERT & SARTRE ARCHITECTES

Fig. 1. - TEMPLE DE LA MALADIÈRE

Echelles: plan 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 15 20 m.
coupes 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m.

sement par assises de 10 à 12 cm. de hauteur¹. Sur le parement extérieur, les joints horizontaux, entre les assises, et les joints verticaux, entre les moellons, garnis de mortier, sont marqués d'un trait creusé au fer, de façon à imiter le petit appareil régulier.

Ce travail est très bien fini, comme s'il avait dû rester apparent. Mais on a retrouvé, en plusieurs endroits, un enduit de mortier rosé qui avait recouvert toute la surface extérieure des murs et auquel avaient adhéré des plaques de marbre d'environ 3 cm. d'épaisseur dont les fragments ont été recueillis sur place.

Le mode de construction de la cella est particulièrement intéressant.

La fondation des murs du portique, dont le couronnement est à la cote de 380,04 m., régnait au niveau de 377,91 m. ; celle de la cella descend à la cote de 376,99 m., soit 0,92 m. plus bas.

Comme il fallait creuser dans un banc de sable, il a été nécessaire, pour éviter les éboulements, de faire un véritable coffrage en bois, dans lequel la fondation en blocage a été coulée. Ce coffrage, qui était forcément resté en place, a disparu complètement ; mais les montants verticaux, placés à l'intérieur pour réunir les planches horizontales de l'encaissement, se sont moulés dans le béton, comme le montrent les relevés de plans effectués au cours des fouilles (fig. 1) et la photographie prise dans la tranchée ouverte au sud du temple (fig. 3)².

Sur le bloc compact de béton mêlé de pierres, de 1 m. 90 de hauteur, ainsi constitué, repose une maçonnerie pleine, un second bloc, dont les faces extérieures sont soigneusement appareillées en assises régulières de petits moellons comme les murs du por-

¹ La longueur des moellons marquée par les joints verticaux varie de 16 à 20 cm. Mais il y a, par places, des pierres plus longues, particulièrement dans les angles des murs, ce qui est logique.

Enceinte d'Autun du I^{er} siècle : les moellons du petit appareil mesurent 10 à 12 cm. sur 14 à 16. A. GRENIER : *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, T. V, première partie, p. 358.

² Voir R. CAGNAT et V. CHAPOT : *Manuel d'archéologie romaine*, T. I, p. 22 : « On cite comme exemple caractéristique de cette méthode le soubassement du temple de Castor et de Pollux, sur le Forum, où se voit encore l'empreinte des traverses qui réunissaient les encaissements. »

tique. Sa hauteur varie de 0,90 à 1 m. Le tout avait été recouvert d'une couche de pierraille et de béton de 0,50 m. d'épaisseur pour former la plateforme décrite au début de cette notice.

L'architecture

Après cette trop aride description de la construction, dans ce qui en subsiste à fleur de terre, je voudrais pouvoir présenter une image attrayante ; celle de ce temple restitué en ses formes architecturales, sa fonction religieuse, sa vie à laquelle participait une population industrielle et commerçante affairée au port, au marché, dans les boutiques et les ateliers des rues et de la place voisines.

Hélas ! les fouilles n'ont apporté aucun élément qui puisse servir à une reconstitution, même sommaire, de l'édifice ruiné. Les quelques fragments d'architecture retrouvés aux abords immédiats du temple, si tant est qu'ils lui eussent appartenu, ne pourraient nous fournir que des indications trop vagues, trop incomplètes, pour tenter l'imagination la plus aventureuse.

Cependant, un fait est frappant et indiscutable, c'est l'importance de la fondation de la cella. On en peut déduire que celle-ci devait constituer une masse d'un poids considérable. Comme la surface qu'occupait la cella est réduite (69,3 m²), celle-ci devait s'élever à une assez grande hauteur pour déterminer une charge nécessitant les précautions exceptionnelles prises dans les fondations.

Or, nous savons que, dans certains temples gallo-romains dont la cella subsiste encore, celle-ci dépassait, en élévation, la toiture du portique qui l'entourait, émergeant, comme au temple d'Autun, de plus de 10 m.¹.

Nous avons tout lieu de croire que notre petit temple de la Maladière était de ce type.

¹ C. JULLIAN : *Histoire de la Gaule*, T. VI, p. 213 et p. 215, n. 5. Tour de Vésone à Périgueux, Temple d'Autun dit de Janus, voir aussi A. de CAUMONT : *Abécédaire d'archéologie, Ère gallo-romaine*, p. 227.

Que l'on se figure donc le portique, dont les colonnes reposaient sur le mur, au périmètre de la construction, dominé par la masse carrée de la cella et appuyant sa toiture en appenti contre celle-ci. Mais comment cette cella était-elle couverte ? Rien ne nous permet de le dire ¹.

Camille Jullian ², parlant du temple d'Autun, qui, avec celui de Vésone à Périgueux, a révélé les particularités d'une structure architecturale qui nous paraît si extraordinaire, déclare tout franchement que « cela n'était point très beau ».

Il nous est difficile, à la vérité, de nous prononcer, car nous n'avons qu'une vision très incomplète de l'aspect extérieur, si original, de ces sanctuaires gallo-romains ; et elle nous déconcerte d'autant plus que nos yeux se sont faits à l'image des temples classiques de la Grèce et de l'Italie !

Les nombreux fragments d'architecture retrouvés lors de l'exploration du temple carré de la Grange du Dîme, à Avenches ³, ont permis de supposer que celui-ci était doté d'un fronton. A la Maladière, nous n'avons que les débris épars d'une grande inscription qui était gravée sur plusieurs dalles de marbre.

¹ M. A. VOIROL, dans un intéressant article paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de préhistoire* 1939 : « *Die Darstellung eines Keltentempels auf einem Denar von Kaiser Augustus* », se base sur l'image d'un édifice religieux frappée au revers d'un denier d'argent de l'empereur Auguste pour esquisser en ses grandes lignes l'architecture d'un temple gallo-romain. Le document numismatique qu'il cherche à interpréter nous montre un socle sur lequel reposent quatre colonnes portant une architrave. Il semble bien que ce soit un portique encadrant une bâtisse centrale qui le dépasse de la moitié de sa hauteur. Dans cette bâtisse, s'ouvre une porte à deux vantaux, sous le portique, et, au-dessus de celui-ci, une large fenêtre, ou un groupe de trois fenêtres séparées par des meneaux. L'édifice est couronné par un fronton qui débord largement sur les faces latérales, comme pour abriter le portique qui ne porte pas de toiture. Les statues qui s'élèvent au pinacle et à la place des acrotères porteraient des attributs d'origine celtique.

Le rapprochement que l'on peut faire entre cette représentation d'un édifice religieux du temps d'Auguste et le plan d'un temple gallo-romain est saisissant. Mais, si nous retrouvons peut-être là les éléments de la structure architecturale de ce temple, leurs proportions relatives nous paraissent avoir été singulièrement faussées par le graveur du I^{er} siècle (voir note, p. 9).

² *Histoire de la Gaule*, t. VI, p. 215, n° 5.

³ *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, n° IX, 1907 : W. CART : *Le temple gallo-romain de la Grange du Dîme*.

Elle est restée, jusqu'à ce jour, indéchiffrable, parce qu'il a été impossible d'en rapprocher les fragments qui ne portent, le plus souvent, qu'une seule lettre ou une partie de lettre. Les lacunes sont telles qu'on ne les comblera peut-être jamais.

Mais quelques morceaux des dalles formant cette inscription semblent indiquer qu'ils ont appartenu au revêtement d'un fronton.

Le culte

A quel dieu notre temple était-il consacré?

On a retrouvé, tout près de celui-ci, au sud-est, deux fragments d'une inscription, un ex-voto à Mercure, qui a été transcrite comme suit :

« *Merc (urio) Aug (usto) s (acrum)... qui Leus (onnae) consist (unt)...* »¹.

Cela nous permet de supposer que l'édifice était consacré au dieu classique le plus populaire dans la Gaule romaine. Sa présence auprès d'un marché n'aurait rien de surprenant². La gracieuse statuette en bronze, découverte près du marché, nous montre que Mercure avait à Lousonna des adorateurs assez fortunés pour lui consacrer une véritable œuvre d'art³.

Mais, pour être plausible, une hypothèse n'en reste pas moins hypothèse.

Des restes de sculptures ont été recueillis aussi dans le voisinage du temple. Ce sont des bas-reliefs qui doivent provenir de stèles votives (on sait que la dévotion des fidèles en ornait souvent les portiques des temples). Il en est qui évoquent en

¹ Voir Paul COLLART et Denis van BERCHEM : *Inscriptions de Vidy*, première série (publication de l'Association du Vieux-Lausanne II) p. 9, R. LAURELART, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire* 1936, p. 64, W. DEONNA : *Genava* 1938, p. 103, HOWALD et MEYER : *Die römische Schweiz*, p. 243.

² C. JULLIAN : op. cit., t. VI, p. 32 et suiv.

³ W. DEONNA : *Mercury, statuette en bronze de Vidy* (publication de l'Association du Vieux-Lausanne III). Voir aussi : *Ur Schweiz, La Suisse primitive*, quatrième année, n° 1, p. 30.

quelques traits fragmentaires l'image de divinités des eaux ou de leurs satellites ¹.

Le culte de Neptune était aussi célébré à Lousonna comme l'ont prouvé un ex-voto et un fragment d'autel consacrés à ce dieu ².

Les trouvailles d'objets, très peu nombreuses, faites auprès du temple de la Maladière, ne nous révèlent rien sur son attribution religieuse. Retenons un curieux objet en bronze, une sorte de manche, de section carrée, orné de palmettes portant une plaque découpée et ouvragée sur une face, mais dont la partie terminale a disparu. Sa fonction était-elle rituelle ou simplement prophylactique comme semblerait l'indiquer la présence d'un phallus modelé en relief sur le manche ? ³

C'est aussi non loin du temple, qu'a été recueillie une clef en fer, avec un énorme manche en bronze ⁴, à laquelle étaient soudées, en un bloc de rouille, deux autres petites clefs. Le manche, de section polygonale, est terminé par une tête de lion (son diamètre est de 4 cm., sa longueur de 13 cm.).

Une clef de cette dimension, et que l'on s'est plu à orner de la sorte, peut très bien avoir ouvert la porte d'un édifice public.

Était-ce celle de la « chambre centrale fermée et secrète, demeure et trésor du dieu » ⁵, de la cella du Temple de la Maladière ? Je crains bien que celle-ci ne garde pour toujours son secret.

¹ Ces fragments n'ont pas encore été étudiés. L'un d'eux nous montre le buste, la tête et le bras droit d'un personnage barbu couronné de laurier, qui pourrait être un Jupiter. Il tient une sorte de torsade ou spirale comme dans une figurine gauloise : *Jupiter à la roue* (CAGNAT et CHAPOT, *op. cit.*, t. I, p. 455).

² Voir COLLART et van BERCHEM : *Inscriptions de Vidy*, première série, p. 10 et deuxième série, p. 6. Publications de l'Association du Vieux-Lausanne II et IV.

³ Voir *Ur Schweiz, La Suisse primitive*, troisième année, n° 1, p. 13, notice de F. GILLIARD.

Rien ne prouve évidemment que cet objet provienne du temple.

⁴ C'est M. J. Chevalley, conservateur du Musée historique cantonal et du Musée romain de Vidy, qui a identifié cette pièce.

⁵ C. JULLIAN, *op. cit.*, t. VI, p. 213.

Les époques de la construction

Les substructions conservées dans le sol de la Maladière peuvent dater du premier siècle de notre ère. Il s'agit des murs du portique et de la fondation de la cella, dont nous avons déjà décrit le mode de construction. Cette maçonnerie très soignée est certainement de la bonne époque, où les règles de l'art de bâtir des Romains étaient appliquées rigoureusement dans les Gaules.

Il n'a pas été retrouvé de monnaies ou d'objets caractéristiques à l'intérieur des ruines du temple, si ce n'est quelques fragments d'une poterie de terre jaune, de fabrication indigène.

Les monnaies les plus anciennes recueillies à l'extérieur, tout contre le mur du portique ou près de l'escalier, au sud-est, se trouvaient dans ou sous une couche archéologique, où l'on a relevé des traces d'incendie (à la cote moyenne de 379 m.). Une seule est de la République ; les autres des I^{er} et II^e siècles (une dizaine). Le III^e siècle n'est représenté que par deux pièces. Par contre, les monnaies du Bas-Empire, fort rares, par ailleurs, dans le terrain de la Maladière, ont été retrouvées là, tout à coup, en très grand nombre ; quelques-unes sur la dalle bétonnée qui recouvrait les substructions du temple, les autres éparpillées dans la terre (sur et au-dessus de la couche marquée par l'incendie). Mais elles fourmillaient, littéralement, autour de la fondation de l'autel, au sud-est, devant l'entrée du sanctuaire ¹.

Les trouvailles de monnaies ne font que confirmer les conclusions auxquelles nous amène l'étude de la construction. La bâtisse primitive, très homogène, est restée presque intacte jusqu'au niveau du sol. Elle n'a été entamée que sur un point, lors de la destruction du temple, qui fut probablement la proie du feu. On voit, dans la face sud-ouest de la fondation de la cella, une brèche qui a été regarnie très soigneusement avec de la maçonnerie de petit appareil se raccordant aussi bien que

¹ Je me suis basé sur l'inventaire des monnaies retrouvées à Vidy et aux environs, établi par M. Colin Martin, conservateur du Cabinet des médailles cantonal et du médaillier du Musée romain de Vidy.



Fig. 2. - TEMPLE DE LA MALADIÈRE
Vue prise du sud-ouest.

Cliché : Ur-Schweiz.



Fig. 3. - TEMPLE DE LA MALADIÈRE
Vue plongeante dans la tranchée
au sud-ouest de la cella.

possible avec l'ancienne (voir fig. 1, coupe AA et fig. 3). C'est l'indice d'une reconstruction. Celle-ci fut-elle complète ? Autrement dit, le temple retrouve-t-il, pour un temps, sa cella, son portique ? Ou bien se borna-t-on à niveler ses ruines en les faisant disparaître sous la plateforme qui est apparue lors des fouilles ?

On ne s'expliquerait pas la raison d'être de cette aire de béton, si elle avait dû rester vide et nue. Est-ce qu'elle servit de piédestal à une construction légère, peut-être en bois ? Il n'y aurait eu là rien de très extraordinaire, car on ne cessa jamais de bâtir en bois, dans les cités gauloises, au plus beau temps de l'empire romain, non seulement des habitations, mais des édifices publics et même de petits temples ¹.

Mais se fût-on donné la peine de réparer une brèche dans le soubassement de la cella, avec un soin évident, pour noyer immédiatement ce travail dans un remplissage de béton ?

Concluons, en nous en tenant strictement aux données fournies par l'exploration archéologique, que le temple de la Maladière, construit au I^{er} siècle, a été démoli lors d'un cataclysme qui paraît avoir ravagé le vicus de Lousonna, probablement dans la seconde moitié du II^e siècle ². Il semble que l'on ait tenté de le relever de ses ruines, partiellement tout au moins. Le fait que l'on n'a retrouvé que deux pièces de monnaies du

¹ C. JULLIAN, *op. cit.*, t. V, p. 62 et 229 (Chapelle d'Apollon à Lyon couverte en bardeaux. CAGNAT et CHAPOT, *op. cit.*, t. I, p. 169, admettent que les colonnes des portiques des temples carrés gallo-romains pouvaient être en bois. Le fait semble confirmé par la faible épaisseur donnée au mur devant porter le portique de certains temples.

On n'a pas retrouvé la trace des arrachements qu'eussent laissés les murs d'une construction en maçonnerie reposant sur la plateforme bétonnée.

Voir aussi, ci-dessus, note, p. 5. Si l'on se fiait aux proportions données au fronton du temple représenté au revers du denier d'Auguste, il faudrait admettre que la construction était en bois, car la pierre ne permettrait pas de réaliser pareille saillie sur les façades.

² Voir A. GRENIER, *op. cit.*, t. V, première partie, p. 100 et 230 : En Gaule, « la fin du règne d'Antonin et celui de son successeur Marc-Aurèle ouvrent une ère de calamités, contagions et guerres ». Destruction d'Alésia en 166, dont les causes restent incertaines. Dans son étude : *Le trésor monétaire de Vidy*, M. Colin MARTIN (R. H. V., sept.-oct. 1941) arrive à la conclusion que le trésor retrouvé à la Maladière doit avoir été caché entre les années 144 et 147.

III^e siècle, près du sanctuaire, indique en tout cas un ralentissement, sinon un arrêt, de la pieuse activité qu'il suscitait.

Mais, après les grandes invasions des Barbares (dans la seconde moitié du III^e siècle) et jusqu'à la fin du IV^e siècle, notre temple fut de nouveau le centre d'une vie religieuse assez intense, à en juger par la quantité de monnaies du Bas-Empire recueillies aux abords et surtout au sud-est, devant l'entrée. Le sol, tout autour de l'autel dressé à cette place, en était jonché. Sans doute, les dévots les jetaient-ils là en manière d'offrande.

A cette époque, nous pouvons le dire avec certitude, la plateforme bétonnée existait telle qu'elle fut découverte en 1936. On n'a pas retrouvé sur celle-ci les traces qu'eût laissées une bâtisse en maçonnerie. Alors, faut-il en revenir à la supposition que nous avons déjà faite? Le temple effondré, dont les matériaux avaient été employés tant bien que mal à rebâtir une partie du vicus par deux fois dévasté, n'aurait plus été, au IV^e siècle, qu'une modeste construction réalisée par des moyens de fortune, peut-être même en bois ?

QUELQUES AUTRES TEMPLES

J'ai jugé intéressant de joindre à cette notice, une planche (fig. 4) montrant les plans, réduits à la même échelle, des principaux temples gallo-romains de forme carrée retrouvés en Suisse¹. Celui de la Maladière y figure. On constatera qu'il

-
- ¹ Les plans reproduits dans la fig. 4, ont été tirés des ouvrages suivants :
2. *Martigny* : Christophe SIMONETT : *Octodurus*, « Revue suisse d'art et d'archéologie », t. III, 1941, fascicule 2, p. 77 à 94.
 3. *Avenches* : William CART : *Le temple gallo-romain de la Grange du Dôme*. « Bulletin de l'Association Pro Aventico », n° 9, 1907, p. 3.
 4. *Ursins* : Société suisse des monuments historiques. Rapport annuel, 1911, p. 29.
 5. *Petinesca* : Plan aimablement communiqué par M. le Dr L.-O. Tschumi, directeur du Musée historique bernois.
 6. *Kaiseraugst* : R. LAUR-BELART : « *Ein Cybele-Heiligtum bei Kaiseraugst*. « Indicateur d'antiquités suisses », t. 37, fascicule 1, 1935, p. 64 à 73.
 7. *Engelhalbinsel* : Société suisse des monuments historiques, Prof. Dr Otto SCHULTHESS : *Die römische Forschung in der Schweiz*, 1919 et 1920, p. 14. Voir aussi E. SCHNEEBERGER : *Jahresbericht des Histor. Museums in Bern*, 1919.

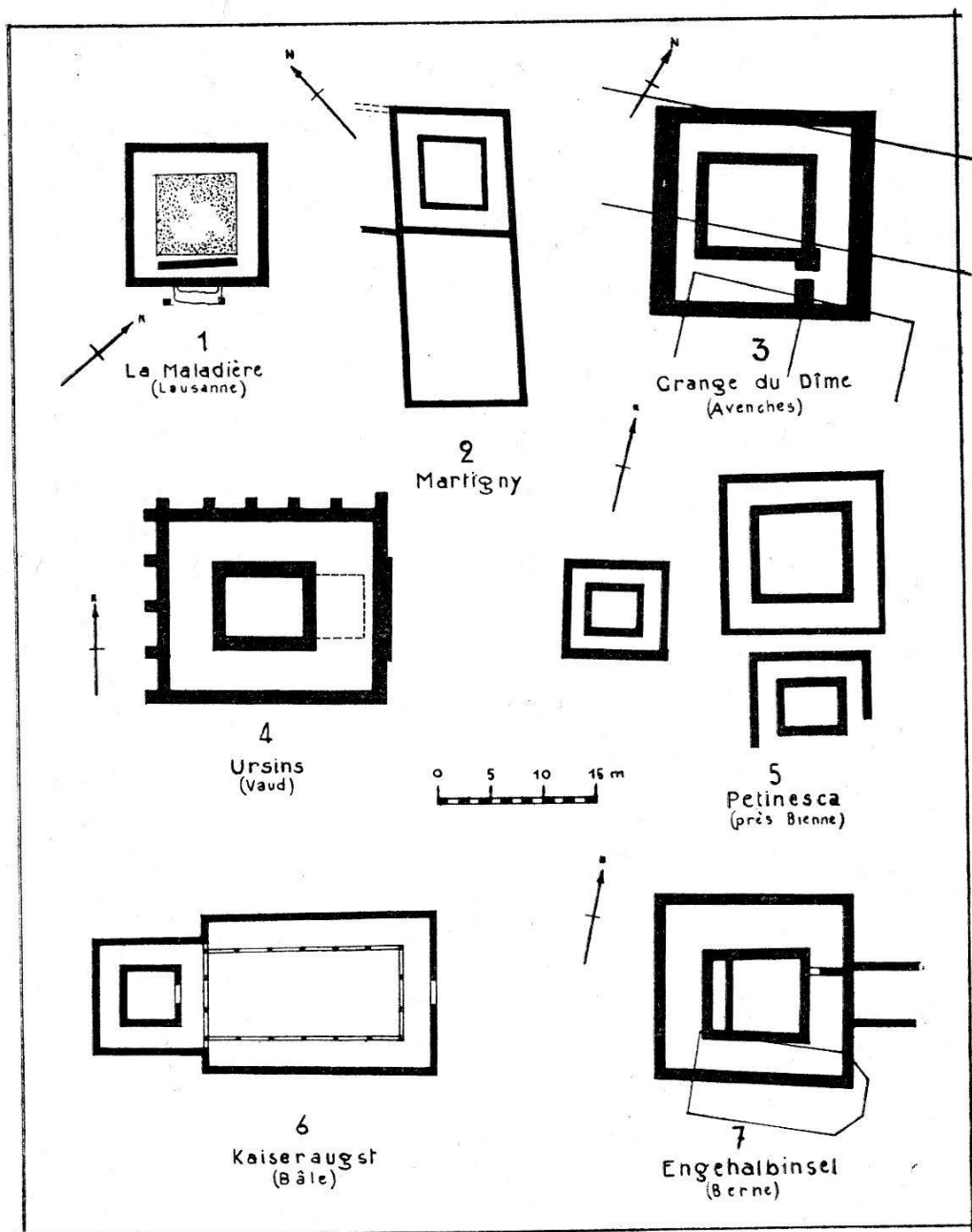


Fig. 4. - Quelques temples gallo-romains de Suisse.

est parmi les plus petits. Il est le seul où l'on voie la fondation de la cella, étendue à toute la surface de celle-ci, constituer un énorme bloc de béton. Partout ailleurs, les murs de cette chambre centrale, dont l'épaisseur est, en général, un peu plus forte que celle des murs du portique (sauf à Avenches), reposent sur des fondations normales.

En rapprochant ces différents plans, je n'ai d'autre but que de montrer, d'une part, l'unité typique de leur disposition, d'autre part, la diversité de leurs proportions. Les uns, à Petinesca, à Kaiseraugst, couvrent quelque 100 m², tandis qu'à Avenches, à la Grange du Dîme, la surface occupée est d'environ 400 m².¹

Tous paraissent avoir été orientés rituellement avec l'entrée au levant.

On remarquera que quelques-uns de ces temples (à Kaiseraugst, à Martigny) sont attenants à une enceinte (aéra) plus ou moins vaste (d'autres sont implantés à l'intérieur de celle-ci, comme à Riehen², à Petinesca³) sorte de parvis où pouvait se masser la foule participant au culte.

La topographie des lieux joue aussi son rôle.

Le temple d'Ursins, dont les murs ne dessinent pas exactement un carré, était-il du même type que les autres? J'ai tout lieu de le croire.

Il est situé sur une éminence, où la place pour bâtir est restreinte. La présence de contreforts s'explique par la nécessité

¹ L'épaisseur des murs du portique du temple d'Avenches, qui était certainement construit tout en pierre, dépasse 2 m. ; les murs de la cella ont plus d'un mètre. En général, les murs de la cella sont plus épais que ceux du portique, ainsi à Kaiseraugst, 0,60 m. à la cella, 0,55 m. au portique. On peut faire la même constatation à Petinesca. Voir note, p. 9.

² Voir Félix STÆHELIN : *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 493. Celui-ci mentionne encore un temple carré à Tronches-Bélon près Riaz, au nord de Bulle, p. 458 et 494.

³ A Petinesca, il n'y a pas moins de neuf sanctuaires réunis en une même enceinte.

d'étayer les murs du portique assez élevés du côté où le terrain est le plus en pente ¹.

Je ne me sens pas qualifié pour entreprendre une étude comparative approfondie de ces plans, mais elle devrait être faite, en complétant la série.

Je serais heureux d'en avoir ouvert la voie.

Fred. GILLIARD

¹ Ce temple aurait été dédié à Mercure (voir D. VIOLLIER: *Carte archéologique du Canton de Vaud*), comme celui d'Avenches (voir W. CART *op. cit.*)

Comptes d'un élève
du Collège académique de Lausanne :

FRÉDÉRIC FROSSARD

(1817 - 1818)

Frédéric Frossard, pasteur à Chardonne de 1840 à 1845, fut surtout un essayiste de talent. Il a écrit de nombreuses études : *De l'incroyance à la foi*, *le Droit de l'enfant*, *Poésie et nature*, et d'autres, disséminées dans des revues. Charles Secrétan le

Sources : *Correspondance inédite* de Frédéric FROSSARD. — *Récits d'enfance et de jeunesse*, par Frédéric FROSSARD. (J. Chappuis, Lausanne.)

Ouvrages consultés : Cécile-R. DELHORBE : *Juste et Caroline Olivier* (Neuchâtel, 1937). Félix CHAVANNES : *Mes souvenirs de collègue* (Revue Suisse, 1841). — Collège classique cantonal Lausanne. IV^e centenaire 1537-1937 (Lausanne 1937) : *Notice historique*, par André KOHLER. — Henri DE ZIEGLER : *Rouge et vert ou Eloge de Belles-lettres* (Neuchâtel 1931). — Frank OLIVIER : *Lettre d'un pasteur vaudois*. («Revue de Théologie et de Philosophie», N^o 102, 1937.) — Henri PERROCHON : *Une femme de pasteur vaudois : Caroline Frossard*. («Revue de Théologie et de Philosophie» 1938 et *Evasion dans le passé romand*, Lausanne, 1941.) Pierre KOHLER : *Valérie de Mme de Krudener* («Bulletin de l'Institut genevois», 1922.) G.-A. BRIDEL : *J.-D. Gaudin (Souvenirs de Bonnet)*.